



Communiqué de presse
À Paris, le 7 février 2024

Inflation et hausse des prix de l'énergie, les Français craignent l'envolée de leur facture en 2024

74 % des Français sont inquiets quant à l'évolution des prix de l'énergie

L'énergie est le poste de dépenses contraintes qui augmente le plus pour les ménages. Cet hiver suscite donc une nouvelle inquiétude des Français pour leur pouvoir d'achat, d'autant plus que le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a annoncé en début de semaine que les prix de l'électricité augmenteront de 8,6 % à 9,8 % le 1er février 2024 pour les particuliers. Les Français ont déjà été confrontés à des hausses de prix en 2023 : une première de 15 % en février dernier et une seconde de 10 %^[1] au mois d'août.

Dans ce contexte, les Français souhaitent protéger leur pouvoir d'achat et trouver de nouveaux remparts à cette inflation contrainte. La rénovation énergétique s'impose comme une solution durable et efficace à la hausse des factures. Hellio, acteur de référence en France de la maîtrise de l'énergie, dresse un état des lieux des solutions d'accompagnement.



« La hausse des prix de l'énergie pèse considérablement dans le budget des ménages Français, mettant en péril leur pouvoir d'achat et accentuant davantage la précarité énergétique et les inégalités sociales. En septembre dernier, le gouvernement avait annoncé son intention de diminuer progressivement le bouclier tarifaire en place depuis l'automne 2021 sur l'électricité.

Les professionnels du secteur s'efforcent alors de promouvoir la rénovation énergétique des logements pour contrer durablement l'inflation des coûts de

l'énergie par la réduction des factures. Hellio apporte des solutions complètes pour les ménages et ainsi les aider à réaliser des économies d'énergie réelles grâce à un accompagnement sur mesure, tout en contribuant à l'accélération de la transition énergétique », explique Guillaume Loizeaud, Directeur Général de l'activité Résidentiel Individuel du groupe Hellio.

76 % des propriétaires souhaitent réaliser des travaux pour diminuer leur facture d'énergie

Une nouvelle hausse de 8,6 % pour les tarifs de base et de 9,8 % pour les tarifs heures pleines-heures creuses s'appliquera à partir du 1^{er} février 2024. Cette augmentation est principalement due à la fin du bouclier tarifaire mis en place à l'automne 2021 pour lutter contre les augmentations des tarifs de l'électricité.

La hausse du prix de l'électricité devrait représenter pour une famille dans une maison individuelle avec chauffage électrique, une augmentation de 18 euros par mois de sa facture. Par conséquent, les Français sont particulièrement préoccupés par les conséquences de ces annonces. Selon une étude réalisée par l'IFOP pour Hellio², **74 % des Français sont inquiets quant à l'évolution des prix de l'énergie.**



74 %
des Français sont
**inquiets quant à
l'évolution des prix
de l'énergie**

76 %

des propriétaires
souhaitent effectuer **des
travaux de rénovation
énergétique** pour réaliser
des économies d'énergie



La rénovation énergétique dans les logements se présente alors comme une solution permettant de réaliser des économies d'énergie.

Parmi les principales raisons incitant les propriétaires à entreprendre des travaux de rénovation énergétique, **c'est la réduction de la facture d'énergie et des dépenses qui est évoquée en priorité ; c'est le cas pour 76 % des propriétaires d'une maison ou d'un appartement.**³

Les habitants des zones rurales sont par ailleurs particulièrement touchés par la précarité énergétique. En effet, l'usage du fioul pour le chauffage, associé à des logements moins isolés, plus grands, et donc plus énergivores, ou encore l'utilisation plus régulière de la voiture, sont des facteurs pouvant engendrer des situations de précarité énergétique.

D'ailleurs, **54 % des habitants des territoires ruraux ont déjà renoncé à chauffer leur logement par souci budgétaire**, contre une moyenne nationale de 42 %.

Pour enrayer ce phénomène et procéder à la rénovation énergétique de leurs logements, les Français attendent un accompagnement et un soutien financier de la part de l'État.

Le renforcement des dispositifs de l'État pour accélérer la rénovation énergétique d'ampleur

Dès ce début d'année, une nouvelle version de MaPrimeRénov', l'un des principaux dispositifs d'aide publique avec les Certificats d'Économies d'Énergie, entre en vigueur. En effet, l'objectif du Gouvernement est de favoriser les travaux d'ampleur au détriment des gestes dits "isolés".

Pour mener à bien ces chantiers et obtenir les aides financières, les particuliers devront obligatoirement se faire accompagner par un professionnel certifié Mon Accompagnateur Rénov'. Le gouvernement compte ainsi muscler le dispositif en débloquant 300 millions d'euros via les CEE, afin de financer cet accompagnement pour les ménages les plus modestes. L'objectif, atteindre le chiffre de 200 000 rénovations d'ampleur en 2024.

Si les Français sont enclins à procéder à des travaux de rénovation énergétique, ces dispositifs peinent à se faire connaître. Si 86% des propriétaires connaissent MaPrimeRénov', moins d'un sur deux (47 %) sait précisément de quoi il s'agit. D'ailleurs, seuls 44 % des propriétaires pensent qu'ils pourraient bénéficier de ces solutions de financement proposées par l'État. Si le parcours accompagné est ouvert à toutes les catégories de ménages, les travaux pourront être pris en charge en fonction des ressources annuelles. Jusqu'à 100% pour les ménages « très modestes », jusqu'à 80 % pour les Français « modestes », 40 % pour les ménages « intermédiaires » et 20 % pour les catégories « supérieures ».

Véritable interlocuteur de confiance et neutre, Mon Accompagnateur Rénov' accompagne le ménage sur l'ensemble de son projet : explication des aides disponibles et solutions de financement du reste à charge, réalisation de l'audit... Le professionnel guidera également les particuliers concernant le choix des scénarii de travaux, la mise en relation avec des professionnels qualifiés, en passant par l'aide à l'analyse des devis, au suivi du projet jusqu'à la réception et conseil sur les éco-gestes.

Rénovation énergétique à succès : 45% de baisse sur la facture d'énergie pour un ménage du Val d'Oise (95)

· **Rénovation d'une maison à Domont, dans le Val d'Oise (95) de 240m².**

- Ménage « très modeste » selon les catégories de l'Anah (bleu)

Montant des travaux : 106 041 €

- Durée des travaux : 3 semaines en octobre 2023

· **Travaux réalisés**

- Isolation des murs
- PAC air/air
- Chauffe-eau thermodynamique
- Thermostat Digital BT-DP02 RF programmable

Montant des aides : 100 472 €

- MaPrimeRénov' : 20 000 €
- Certificat d'économies d'énergie (CEE) : 80 472 €

Reste à charge pour le particulier : 5 569 €

Gain de cinq classes énergétiques du DPE avec le passage de l'étiquette G à B

Facture d'énergie :

- 5 410 € par an avant les travaux
- 2 960 € par an après les travaux

1 <https://www.vie-publique.fr/questions-reponses/283337-le-prix-de-lelectricite-en-8-questions#:~:text=La%20hausse%20du%20prix%20de,le%201er%20ao%C3%BBt%202023>

2 L'enquête a été menée par l'IFOP pour Hellio auprès d'un échantillon de :

- 1 005 personnes, représentatif de la population vivant en France métropolitaine âgée de 18 ans et plus. - 1 000 personnes, représentatif de la population rurale vivant en France métropolitaine âgée de 18 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région, par catégorie d'agglomération / taille de commune. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 24 au 30 octobre 2023.

3 Enquête Odoxa pour Hellio réalisée par Internet du 19 au 21 juillet 2023 sur un échantillon de 1505 Français représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

À propos de Hellio

Depuis plus de 15 ans, Hellio est un acteur majeur de l'efficacité énergétique. Pionnier du marché des économies d'énergie en France, le groupe et son bureau d'études intégré permettent à tous les consommateurs de réduire et maîtriser leur consommation d'énergie : particuliers, entreprises, collectivités locales, industriels, agriculteurs... Avec son réseau de partenaires et d'artisans RGE, Hellio simplifie les démarches et apporte des solutions sur-mesure pour tous les types de bâtiments et équipements. Hellio est l'interlocuteur de confiance de l'ensemble des publics avec lesquels il collabore et apporte des solutions concrètes dans la maîtrise de leur consommation d'énergie.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.hellio.com